

Enquêtes sur la «Swissness» de juillet / août 2026

Synthèse des résultats



I. Situation initiale

«Swiss Made» et la croix suisse

Jusqu'en mars 2026, la croix suisse ne pouvait être utilisée que pour les produits répondant aux exigences légales en matière de «Swissness». Des mentions telles que «Swiss Design» ou «Swiss Engineering» étaient certes autorisées, mais la croix suisse ne pouvait pas être utilisée lorsque la production avait lieu à l'étranger ¹.

En mars 2026, l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI) a modifié cette pratique. Depuis lors, la croix suisse peut également être utilisée pour des mentions telles que «Swiss Design» ou «Swiss Engineering», même si la fabrication est entièrement réalisée à l'étranger. L'IPI justifie cette décision en expliquant que l'économie suisse est «soumise depuis quelque temps à une forte pression en raison de la vigueur persistante du franc suisse et

¹ Article 47 ss. Loi sur la protection des marques (LPM)

des droits de douane élevés imposés par les États-Unis» et que le «pôle d'innovation suisse se trouve ainsi renforcé à long terme» grâce à ce changement de pratique.²

Enquêtes auprès des entreprises artisanales et de l'électorat

De mi-juillet à début août 2026, l'Union suisse des arts et métiers usam a mené, par l'intermédiaire de ses associations cantonales, une enquête en ligne non représentative sur l'importance de la «Swissness» et sur le changement de pratique de l'IPI. Nous avons reçu 289 réponses.

Parallèlement, une enquête représentative a été réalisée par Demoscope. L'enquête a été menée auprès de 1154 personnes âgées de plus de 18 ans et de nationalité suisse, résidant en Suisse alémanique, romande et italienne.

II. Résultats des enquêtes

Les résultats de l'enquête représentative réalisée par Demoscope auprès de l'électorat confirment pour l'essentiel les résultats de l'enquête en ligne non représentative menée par l'usam auprès des entreprises.

Les principaux résultats des deux enquêtes sont présentés ci-dessous.

Résultats de l'enquête en ligne de l'usam

- **Près de 70% des personnes interrogées jugent «très importante» ou «plutôt importante» l'utilisation de la mention d'origine «Suisse» (p. ex. «Swiss Made») pour leur entreprise ou pour les produits de leur entreprise.** Les PME considèrent donc la marque «Suisse» comme un facteur concurrentiel important.
- **Compte tenu des difficultés rencontrées par le secteur de la production, 89% des personnes interrogées estiment que l'économie serait mieux soutenue si la croix suisse restait réservée aux producteurs suisses.** À la question de savoir comment mieux soutenir l'économie suisse compte tenu des conditions générales difficiles (vigueur du franc, évolutions géopolitiques), 55% ont répondu: «en réservant aux producteurs suisses le droit exclusif d'utiliser la croix suisse». 34% supplémentaires des personnes interrogées ont confirmé cette affirmation et ont ajouté qu'elles souhaitaient que les seuils légaux relatifs aux coûts de fabrication et au poids des matières premières soient assouplis pour les producteurs suisses.
- **La majorité des personnes interrogées estime que les conséquences du changement de pratique de l'IPI sont «très défavorables» pour les PME suisses n'ayant**

² <https://www.ige.ch/fr/prestations/informations/actualites/news-details/legislation-swissness-precision-de-la-pratique>

pas d'activité de production à l'étranger et n'envisage pas non plus de recourir à la nouvelle possibilité d'utiliser la croix suisse pour des produits fabriqués à l'étranger.

- **9 personnes interrogées sur 10 sont tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle la délocalisation de la production à l'étranger affaiblit également la capacité d'innovation de la Suisse en tant que pôle économique.**

Question:

Dans quelle mesure l'utilisation de l'indication d'origine «Suisse» (p. ex. «Swiss Made», «Swiss Quality», etc.) est-elle importante pour votre entreprise ou pour les produits de votre entreprise?

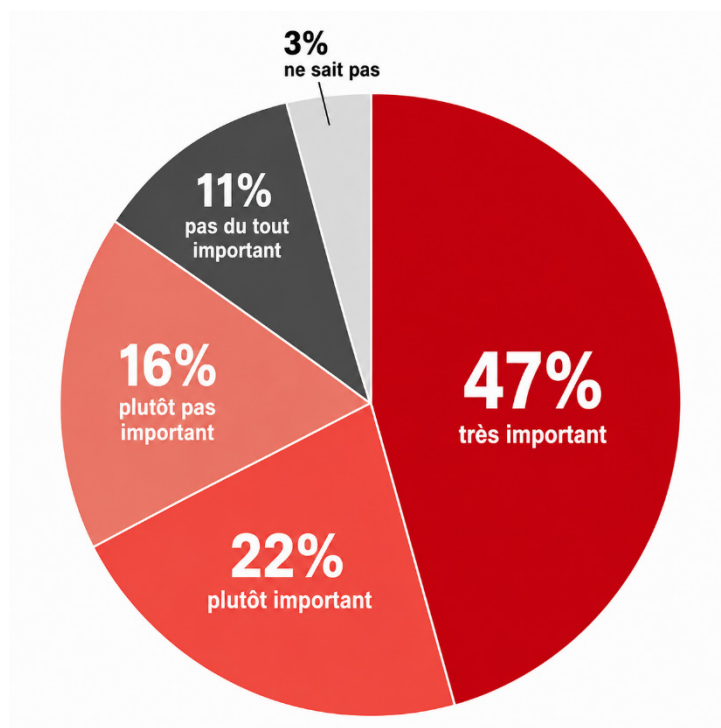


Fig. 1: Importance de l'indication d'origine «Suisse» – source: enquête en ligne de l'usam

Question:

En tant que pôle de production, la Suisse est sous pression en raison de la vigueur du franc suisse et des évolutions géopolitiques. Comment mieux soutenir l'économie dans cette situation? (une seule réponse possible)

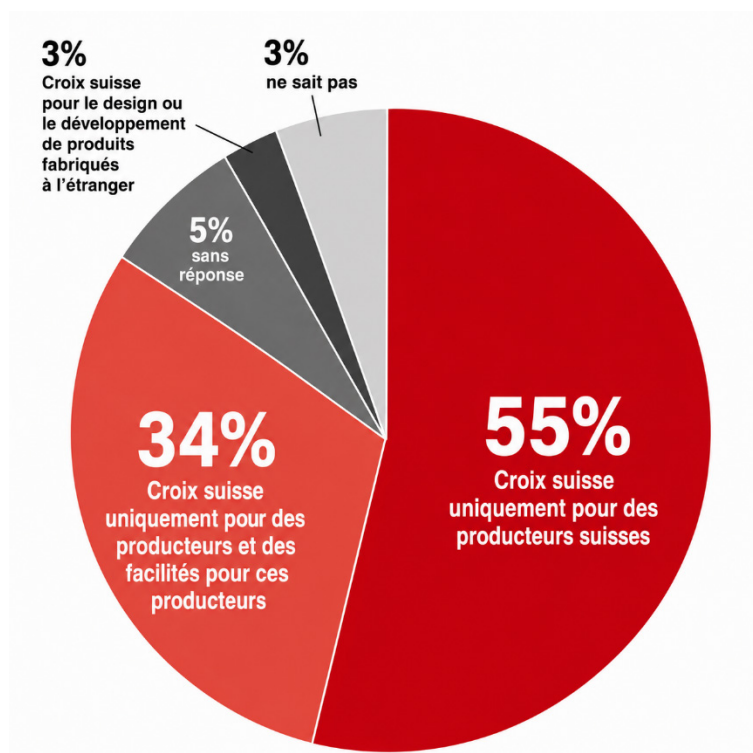


Figure 2: Comment mieux soutenir l'économie suisse dans un contexte difficile? – Source: enquête en ligne de l'usam

Question:

Comment jugez-vous l'énoncé suivant? L'innovation naît de l'amélioration et du perfectionnement constants de la production. Si la production est délocalisée à l'étranger, cela affaiblit également la capacité d'innovation de la Suisse en tant que pôle économique. (une seule réponse possible)

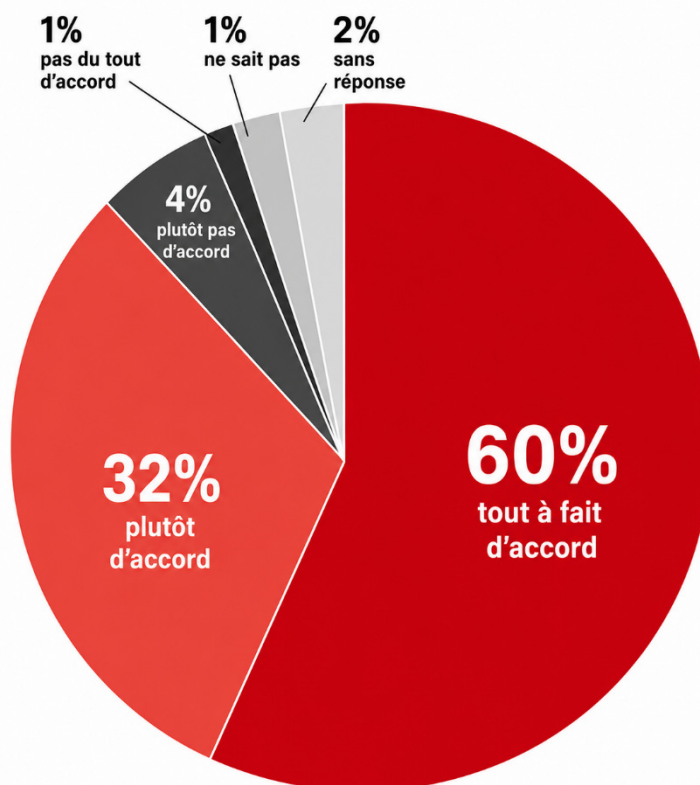
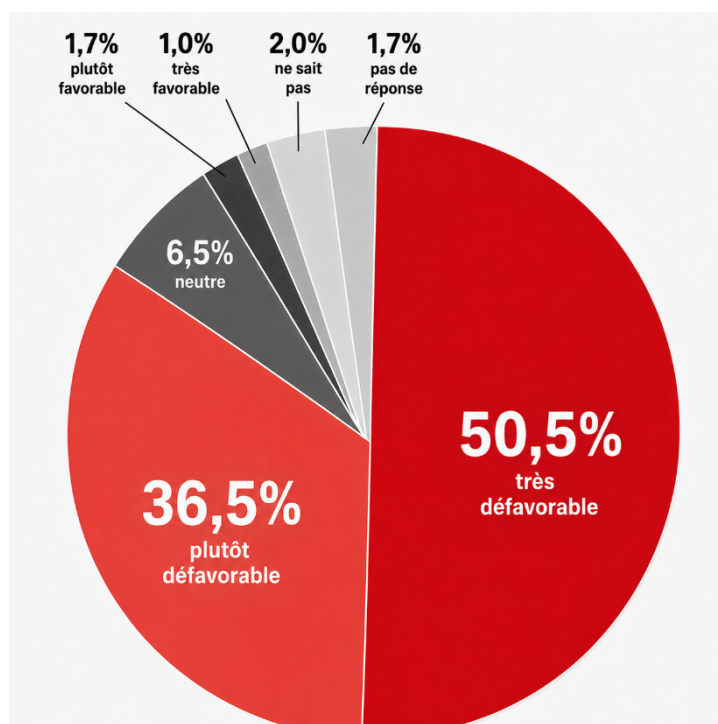


Figure 3: Comment jugez-vous l'énoncé suivant? L'innovation naît de l'amélioration et du perfectionnement constants de la production. Si la production est délocalisée à l'étranger, cela affaiblit également la capacité d'innovation de la Suisse en tant que pôle économique. – Source: enquête en ligne de l'usam

Question:

La croix suisse peut désormais être apposée sur des produits fabriqués à l'étranger. Comment évaluez-vous les conséquences de cette modification de pratique pour les PME suisses qui ne disposent pas de sites de production à l'étranger?

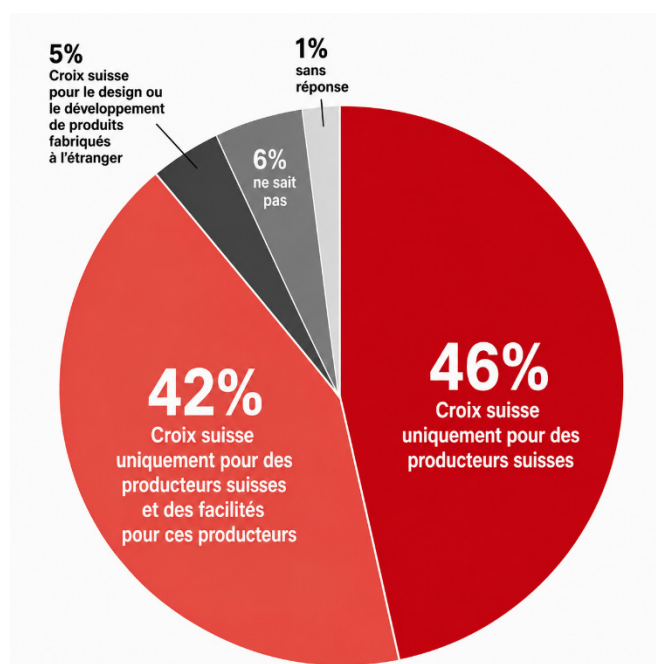


Résultats de l'enquête réalisée par Demoscope

- **Compte tenu des difficultés rencontrées par le secteur de la production, 88% des personnes interrogées estiment que l'économie serait mieux soutenue si la croix suisse restait réservée aux producteurs suisses.** À la question de savoir comment mieux soutenir l'économie compte tenu des conditions générales difficiles (vigueur du franc, évolutions géopolitiques), 46% ont répondu: «en réservant aux producteurs suisses le droit exclusif d'utiliser la croix suisse». 42% supplémentaires des personnes interrogées ont confirmé cette affirmation et ont ajouté qu'elles souhaitaient que les seuils légaux relatifs aux coûts de fabrication et au poids des matières premières soient assouplis pour les producteurs suisses.
- **57% des personnes interrogées rejettent le changement de pratique de l'IPI** (soit 26% de «Je le rejette totalement» et 31% de «Je le rejette plutôt»).
- **60% des personnes interrogées ont répondu que leur confiance dans la valeur indicative de la croix suisse en tant que symbole d'origine et de qualité suisses diminuait en raison du changement de pratique de l'IPI** (cette proportion se répartit à parts égales entre les réponses «Ma confiance diminue fortement» et «Ma confiance diminue plutôt»).
- **85% des personnes interrogées sont tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle la délocalisation de la production à l'étranger affaiblit la capacité d'innovation de la Suisse en tant que pôle économique.**

Question:

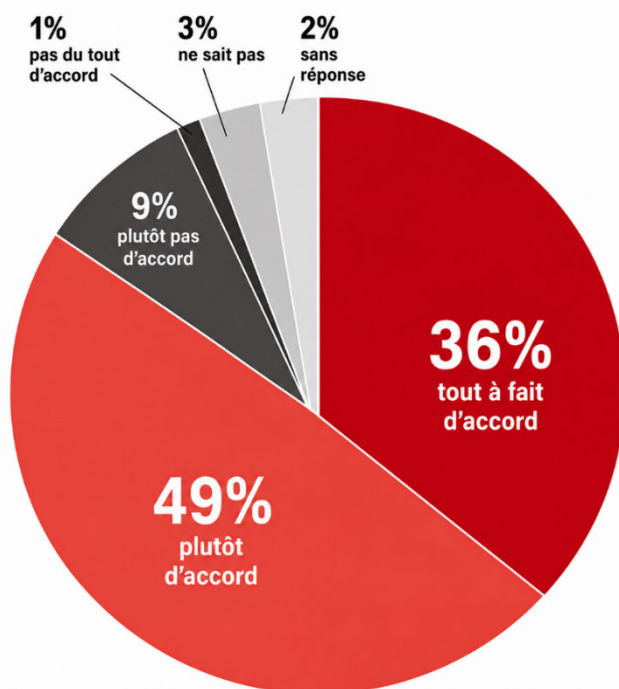
En tant que pôle de production, la Suisse est sous pression en raison de la vigueur du franc suisse et des évolutions géopolitiques. Comment mieux soutenir l'économie dans cette situation? (une seule réponse possible)



Source: Demoscope

Question:

Comment jugez-vous l'énoncé suivant? L'innovation naît de l'amélioration et du perfectionnement constants de la production. Si la production est délocalisée à l'étranger, cela affaiblit également la capacité d'innovation de la Suisse en tant que pôle économique. (une seule réponse possible)



Source: Demoscope

III. Synthèse des résultats des deux enquêtes

Les résultats des deux enquêtes dressent globalement un tableau homogène:

- **le changement de pratique de l'IPI est clairement rejeté tant par les entreprises que par l'électorat.** Les PME suisses considèrent la «Swissness» et l'indication d'origine «Suisse» comme des facteurs de compétitivité importants et s'opposent à toute dilution de la croix suisse. La nouvelle pratique de l'IPI sape la confiance de l'électorat dans la valeur symbolique de la croix suisse.
- **Compte tenu des difficultés rencontrées par le secteur de la production, près de 9 personnes interrogées sur 10 estiment que l'économie serait mieux soutenue si la croix suisse restait réservée aux producteurs suisses.** Près de la moitié de l'électorat qui souhaite ainsi réserver le droit exclusif d'utiliser la croix suisse aux producteurs suisses se prononce également en faveur d'un assouplissement, pour ces derniers, des seuils légaux relatifs aux coûts de fabrication et aux proportions minimales de matières premières.
- **La grande majorité des personnes interrogées au sein des entreprises et parmi l'électorat considère que la production fait partie intégrante de la capacité d'innovation de la Suisse en tant que pôle économique.** La délocalisation de la production à l'étranger fait également craindre un affaiblissement de la capacité d'innovation de la place économique. Ainsi, l'argument du renforcement du pôle

d'innovation, invoqué par l'IPI pour justifier ce changement de pratique, ne convainc ni la majorité des PME ni la population.

Berne, le 11 août 2026

Pour toute question:

Urs Furrer, directeur de l'usam | u.furrer@sgv-usam.ch | +41 79 215 81 30

Simone Hinnen, responsable communication et campagnes | s.hinnen@sgv-usam.ch | +41 76 373 79 74